

B1.6 Hêtraie à sapin (*Abieti-Fagetum*)

160

Revue bibliographique

Association

Cette association a été décrite pour la première fois par Moor (1952) dans le Jura suisse, comme hêtraie typique de l'étage montagnard moyen, avec deux sous-association: l'*Abieti-Fagetum festucetosum* sur les sols à texture grossière et l'*Abieti-Fagetum elymetosum* sur les sols plus argileux. Kuoch (1954) retrouve ces deux sous-associations dans les Préalpes et leur en ajoute trois autres: l'*Abieti-Fagetum luzuletosum* sur les sols acides, l'*Abieti-Fagetum adenostyletosum* sur les sols frais et actifs et l'*Abieti-Fagetum allietosum* sur les sols colluviaux calcaires, humides et argileux. L'association est reprise par Ellenberg & Klötzli (1972), qui la partagent en trois sous-associations majeures: l'*Abieti-Fagetum typicum* (18), l'*Abieti-Fagetum luzuletosum* (19), acidophile et l'*Abieti-Fagetum polystichetosum* (20), hygrophile. L'amplitude écologique de l'association décide Frey (1995), dans sa typologie des forêts de montagnes du canton de Saint-Gall, à la diviser en quatre associations distinctes qu'il nomme *Festuco-Abieti-Fagetum* (sols moyens), *Adenostylo glabrae-Abieti-Fagetum* (sols carbonatés), *Luzulo sylvaticae-Abieti-Fagetum* (sols acides) et *Adenostylo alliariae-Abieti-Fagetum* (sols humides). Ce système est aussi adopté par Steiger (1994), où l'on trouve une description complète et des illustrations de chaque association (p.207-214), et dans la synthèse de Frehner & al. (2005) sur les forêts de protection.

C'est toutefois le système à une seule association d'Ellenberg & Klötzli qui est encore adopté, comme dans le canton de Vaud, par les typologies cantonales des cantons de Berne/Fribourg (Burger & al. 1996) et du Jura (Burnand & al. 1998), qui distinguent plusieurs sous-unités, dont certaines originales, dans les trois groupements d'Ellenberg & Klötzli (voir plus bas). Dans le canton de Neuchâtel (Richard 1965, 1965), l'*Abieti-Fagetum* est considéré, comme chez Moor (1952) comme la hêtraie typique de l'étage montagnard moyen. Aucune hêtraie à sapin ne figure sous ce nom dans le catalogue des groupements forestiers valaisans de Werlen (1994), mais, d'après la liste des équivalences avec Ellenberg & Klötzli (1972), les trois groupements de ces auteurs sont présents: l'*Abieti-Fagetum typicum* est assimilé à la sapinière à brachypode des bois ou élyme d'Europe (12.6), l'*Abieti-Fagetum luzuletosum*, avec d'autres associations d'Ellenberg & Klötzli, à la sapinière à véronique (12.5) et l'*Abieti-Fagetum adenostyletosum*, avec l'*Aceri-Fagetum*, à la hêtraie à adénostyle (21.7).

En France voisine (Rameau & al. 2000), les stations forestières correspondant à l'*Abieti-Fagetum* vaudois ne sont pas considérées comme faisant partie d'une association différente de celles de l'étage montagnard inférieur. Elles sont ramenées au rang de formes de haute altitude de la hêtraie à millet diffus (*Milio effusi-Fagetum*, H45) pour les stations acidophiles à mésophiles, et de la sapinière-hêtraie à cardamine à sept folioles (*Cardamino heptaphyllae-Abietetum*, H46) pour les stations basophiles. Cet amalgame entre les hêtraies climatiques de l'étage montagnard inférieur et celles de l'étage montagnard supérieur est d'ailleurs également opéré en Allemagne du Sud (Oberdorfer 1992).

Sous-associations

Des huit sous-associations identifiées dans la banque de donnée vaudoise, sept correspondent à des sous-associations déjà décrites dans les typologies des cantons voisins de Berne/Fribourg (Burger & al. 1996) et du Jura (Burnand & al. 1998) ou dans la synthèse nationale de Frehner & al. (2005):

- **163** correspond à l'*Abieti-Fagetum caricetosum albae* des deux typologies (code 18e).
- **164** correspond à l'*Abieti-Fagetum luzuletosum* des deux typologies (code 19). Les sous-unités de la typologie Berne/Fribourg, qui reposent sur des critères pédologiques plus que floristiques, ne sont pas distinguées dans le système vaudois.
- **165** correspond à l'*Abieti-Fagetum typicum* des deux typologies (code 18a). Elle inclut également d'autres sous-unités de la typologie Berne/Fribourg, dont 18a_F (variante à *Festuca altissima*) et 18d (*Abieti-Fagetum hylocomietosum*), toutes deux intermédiaires avec 164, ainsi que 18s_E (variante à *Hordelymus europaeus*), intermédiaire avec 168 et 169. D'autres groupements des typologies Berne/Fribourg (18a^{bl}) et Jura (18ab, 18ak, 18c) sont assimilables à des variantes sur blocs (165b) ou sur rocher (165c) de la typologie vaudoise.
- **166** correspond à l'*Abieti-Fagetum adenostyletosum glabrae* de la typologie Berne/Fribourg (code 18f). L'*Abieti-Fagetum caricetosum flacca* des deux typologies (code 18w) correspond dans le système vaudois à la variante 166m.
- **167** correspond à la variante sur pseudogley de l'*Abieti-Fagetum luzuletosum*, telle qu'elle est décrite et placée sur l'écogramme par Frehner & al. (code 19f).
- **168** correspond à l'*Abieti-Fagetum stachyetosum* des deux typologies (code 18s).
- **169** correspond à l'*Abieti-Fagetum polystichetosum* des deux typologies (code 20), y compris la sous-association ou variante à *Allium ursinum* (18g pour le Jura, 20g pour Berne/Fribourg).

La sous-association **162** apparaît comme une sous-association inédite qui ne correspond à aucun groupement décrit dans les autres typologies suisses.